

Paris, le 31 janvier 2024

Vœux du SNEMG 2024

La mise en place de la 4ème année. Un enjeu majeur pour la médecine générale universitaire et son ancrage dans les territoires.

Le SNEMG vous présente ses meilleurs vœux. Soyez assurés de notre mobilisation constante dans la défense de notre filière universitaire de Médecine Générale.

A l'aube de cette année 2024, notre revendication majeure sur les formations DPC à la maîtrise de stage semble avoir été entendue bien que nous soyons toujours dans l'attente du nouveau décret relatif à ces formations. Nous nous devons de rester vigilants sur ce point.

Tourné vers le futur, le SNEMG mesure les enjeux de la mise en place de la 4ème année. Elle répond à l'indispensable amélioration de l'accès aux soins et à la toute aussi indispensable amélioration de la formation que requièrent aujourd'hui les compétences du médecin généraliste. Ces 2 objectifs ne pourront être atteints que grâce à l'investissement sans faille, maintes fois démontré, de tous les MSU présents sur les territoires en capacité de former nos futurs collègues. Les MSU, bien implantés dans leurs territoires depuis plusieurs années, sont des pièces maîtresses pour faciliter l'ancrage territorial de nos jeunes confrères en bonne intelligence avec les collectivités locales.

Dans toutes les subdivisions facultaires, les membres des DUMG s'emploient activement à préparer la mise en place de la 4e année dans une exigence pédagogique et formative de qualité. Au cœur de notre système de santé, chacun mesure le rôle essentiel que représente la Médecine Générale et sa filière universitaire. La mise en place de cette 4e année est à notre portée si on nous en donne les moyens ! Nous endossons déjà une responsabilité sociale essentielle mais exigeons des moyens humains supplémentaires tant sur le nombre de postes d'enseignants que sur le nombre de postes administratifs.

Le SNEMG sera donc intransigeant quant au respect des annonces de créations de postes lors du dernier congrès du CNGE par la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

Nous appelons, en ce début d'année, tous les MSU et MG engagés dans la filière universitaire à adhérer massivement sans attendre au SNEMG. Seule une mobilisation sans précédent enverra un message fort aux tutelles et soutiendra notre action collective au bénéfice de la société tout entière.

Adhérez au SNEMG en quelques clics en allant sur notre site !
Amicalement

Pour le bureau du SNEMG,
Dr Philippe SERAYET Président